



Fausse escroquerie sur lieu de travail

Par **Sarah**, le **05/03/2010** à **22:11**

Bonjour,rnrnMon meilleur ami travaillait dans une station service a la caisse, un ami est venu le voir avec une carte bleu, en prétendant que c'était la sienne, il l'a utilisé plusieurs fois à sa caisse pour faire le plein ou faire des achats, le montant global s'élève a 701.83 €. Après recherche, la station service ou il travaillait l'on convoqué et l'on virer, il ne voulait rien entendre, vu que c'était sa caisse c'est lui le responsable. La station service a porté plainte contre lui et le jeune homme en question pour escroquerie.rnrnIl a été convoqué au commissariat ou on l'a écouté, il y a eut confrontation avec le jeune homme, celui ci prétend qu'il ont fait 50/50 avec les 700 € alors que mon meilleur ami, n'a pas touché a cet argent.rnrnA présent il est convoqué d'ici deux semaine, que risque t'il pour un montant global de 701.83 € sachant qu'il nie les faits, la seule preuve est le fait que sa soit sa caisse. L'autre jeune homme en a pour un montant de 4300 € a peu près car la CB a été utilisé ailleurs.rnrnQue vas t-il se passer?